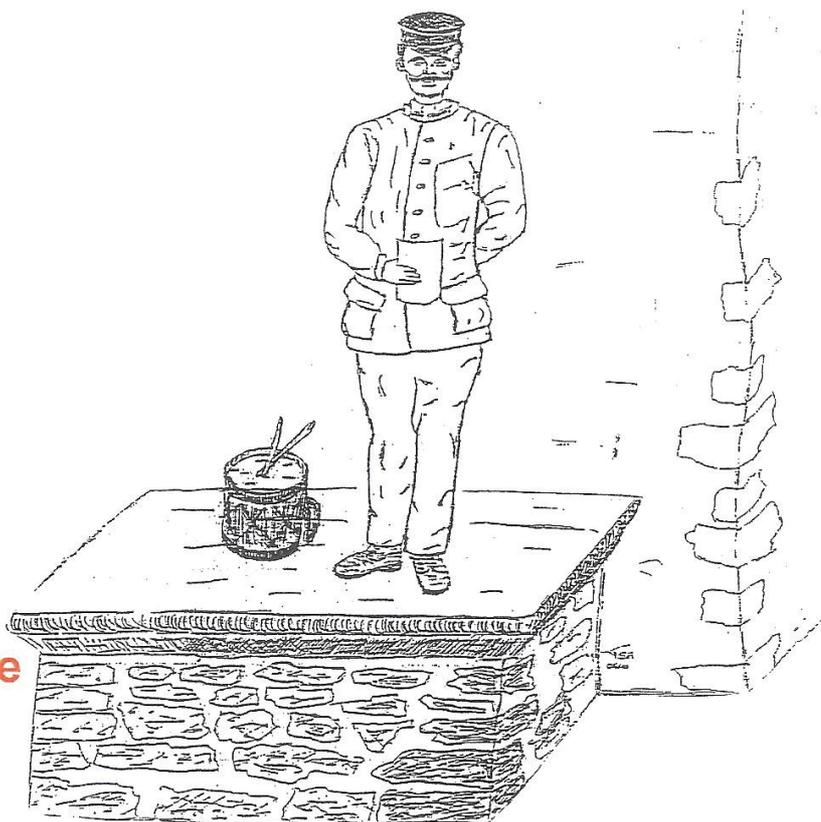


La Babillarde

Cossé en Champagne

Mai 2014



Avis à la population !

Lors de la dernière consultation électorale, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place, une équipe municipale renouvelée, jeune et encore jeune, puisée dans l'éventail communal de la société civile et professionnelle.

Une équipe motivée, volontaire et dévouée dont l'objectif unique est l'intérêt général et le bien commun de toutes et de tous pour qu'il fasse « bon vivre à Cossé en Champagne »

Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous félicitons pour votre participation électorale importante.

Qu'on se le dise !

Les décisions essentielles du conseil municipal

Les séances des 9 janvier, 13 février et 13 mars 2014

Après avoir pris connaissance de la loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative notamment à la **révision de la carte cantonale**, les conseillers ont émis l'avis suivant sur la proposition faite pour le département de la Mayenne concernant le **découpage des cantons** :

- Il a été réalisé sans méthodologie et sans finalité. La scission des intercommunalités n'est pas la meilleure solution.
- Il est modifié sans avoir déterminé les compétences au préalable ;
- Il augmente le nombre des élus (binôme homme-femme) alors que l'objectif initial est de réduire les coûts .

La proposition du conseil est de calquer le découpage des cantons sur celui des intercommunalités et de désigner le président de la communauté de communes conseiller départemental de droit sans indemnité supplémentaire, ce qui ferait un seul élu par canton.

En ce qui concerne la gestion du personnel communal, il a été décidé de confier à nouveau au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne le soin de procéder à un **nouvel appel d'offres pour sélectionner le futur contrat d'assurances de couverture des risques statutaires du personnel**.

Vu le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant obligation de la **mise en place d'un document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels**, le conseil a donné son accord pour élaborer ce projet en mutualisant les moyens avec la communauté de communes afin de réduire les coûts et solliciter l'appui technique du SPAT (Médecine du travail des collectivités territoriales).

Sur la proposition de la commission voirie, il a été décidé :

de répartir 8 camions de pierres (96 m³) sur les différents chemins communaux ,
de faire réaliser 550 m² de point à temps pour une estimation de 1855 € environ ,
d'étudier la réfection du chemin de la Veillonnière.

Sur la proposition de la commission des bâtiments, le conseil a donné son accord pour élaborer un avant-projet pour la **réhabilitation du logement** situé derrière l'agence postale.

Puis le conseil a voté les différents tarifs comme suit pour l'année 2014:

Vote des taux communaux

Compte tenu de l'excédent de clôture de l'année 2013, le conseil a décidé, pour la 3^{ème} année consécutive de **ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2014**.

Rappel des taux:

Taxe d'habitation :	18.62 %
Foncier bâti :	25.89 %
Foncier non bâti :	34.83 %

Tarifs cantine et garderie à compter du 1^{er} avril 2014 :

	PRIX €
repas enfant	3.20
repas adulte	5.00
repas portage	5.90
garderie (horaire) sans changement	QF < 1000 : 1.72 QF > 1000 : 1.77

NB : attention la garderie est facturée à l'heure. Toute heure commencée est due.

Vote des subventions

Le conseil donne son accord pour verser les subventions aux organismes privés comme suit :

Associations	2014
Société de pêche du Treulon	180
Prévention Routière	30
Ass. de Pêche du plan d'eau	280
A.P.E. Cossé Bannes Epineux	150 + classe transplantée
Sapeurs pompiers de Brûlon	20
Comité d'Animation	En attente de la demande
Alerte sportive de Ballée	80

La redevance assainissement

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le montant de la redevance pour l'année 2015 :

- Forfait annuel : 85 HT
- Consommation : 1.075 € HT / M3

Location de la salle des fêtes

	Tarifs habitants de la commune	Tarifs hab. hors commune
Location pour le week-end	220 €	300 €
Location à la journée	140 €	190 €
Conférence/ réunion	90 €	130 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Associations	1 ^{ère} location gratuite puis 2 ^{de} location ½ tarif puis plein tarif dès la 3 ^{ème} location	Application des tarifs en vigueur ci-dessus.
Chauffage	35 € / jour – 70 € pour 2 j au cas par cas	
Ménage	100 € / location quelque soit la durée	

Budgets votés en séance du 13 mars 2014

La séance du 13 mars 2014 a été essentiellement consacrée aux votes des comptes administratifs (CA) de l'exercice 2013 et des budgets primitifs (BP) de l'exercice 2014 de la commune et de ses budgets annexes (Détail consultable en mairie) :

Budget du CCAS

	CA 2013		BP 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	874.30	944.30	733.50	733.50
Section d'Investissement	419.46	864.50	1 271.45	1 271.45
Excédent global		515.04		

Le CA est excédentaire grâce à une subvention du budget communal de 874.30 €.

Budget annexe assainissement

	CA 2013		BP 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	13 289.22	24 098.56	29 235.34	29 235.34
Section d'Investissement	11 423.57	10 914.35	6 665.24	6 665.24
Excédent global		10 300.12		

Budget annexe nouveau lotissement

	CA 2013		BP 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	0.29	0.00	2 976.29	2 976.29
Section d'Investissement	11 693.00	11 693.00	2 976.00	2 976.00
Excédent global	0.29			

Budget communal

Dépenses de Fonctionnement	CA 2013 266 696.09	BP 2014 370 480.37	Recettes de Fonctionnement	CA 2013 372 197.56	BP 2014 370 480.37
Charges à caractère général	84 172.83	99 502.22	Excédent de fonct. reporté	76 252.00	87 749.84
Charges de personnel	137 327.05	157 300.00	Produits du domaine	66 532.08	63 500.00
Charges de gestion courante	27 393.98	31 891.48	Travaux en régie	3 759.21	6 300.00
Atténuations de produits	5 105.86	5 220.86	Impôts et taxes	140 146.53	137 474.08
Charges financières	11 541.05	10 622.20	Dotations et participations	69 348.04	65 456.45
Amortissements immo	1 155.32	1 673.32	Produits de gestion courante	14 688.52	10 000.00
Charges exceptionnelles	0.00	200.29	Atténuations de charges	1 014.94	0.00
Dépenses imprévues		22 827.00	Produits exceptionnels	456.27	0.00
Virement à la sect d'inv		41 243.00			
Excédent				105 501.47	
Dépenses d'Investissement	CA 2013 110 174.59	BP 2014 98 414.25	Recettes d'Investissement	CA 2013 92 422.96	BP 2014 98 414.25
Déficit d'investissement	37 357.99	17 751.63	Excédent d'investissement		
Emprunts + cautions	30 694.84	30 862.62	Excédent capitalisé	68 052.83	17 781.63
Acquisitions de biens immobiliers et mobiliers	8 881.16	4 500.00	F.C.T.V.A.	5 450.00	4 500.00
Immobilisations en cours	33 240.60	45 300.00	Virement de la sect de foncti		41 243.00
(dont : Eglise		25 000.00	Subventions et participations	6 071.81	24 887.00
Parking SdF	9 430.58		Cautions	-	400.00
Bâtiments	12 280.81	10 000.00	Remboursement avance lotissem	11 693.00	
Eclairage publique	7 770.00		Amortissements sur immobilis	1 155.32	1 673.32
Voirie		4 000.00	Vente de terrain		7 959.30
Restauration des murs)	3 759.21	6 300.00			
Déficit	17 751.63		Excédent		
Excédent global 2013				87 749.84	

Après les élections municipales, **les séances du 28 mars et 8 avril ont été consacrées à l'installation du nouveau conseil municipal :**

Election du maire : Marie-Claude Morand

Election du 1^{er} adjoint : Christian Herbert

Election du 2^{ème} adjoint : Roland Oger

Composition des commissions

Voirie :

Christian Herbert et Roland Oger, adjoints dans le cadre des délégations de compétences arrêtées par le maire et Guillaume Belair, Sébastien Coignard, Mickaël Baudouin, Stéphane Foucher, Cécile David et Jean-François Garreau.

Bâtiments

Christian Herbert et Roland Oger, adjoints dans le cadre des délégations de compétences arrêtés par le maire et Guillaume Belair, Sébastien Coignard, Jean-Jacques Lissillour, Mickaël Baudouin, Sonia Fourmond, Stéphane Foucher, Cécile David et Jean-François Garreau.

Communication

Babillarde : Sonia Fourmond et Jean-Jacques Lissillour

Site Internet : Christian Herbert

Appel d'Offres :

Le maire : président de droit

1 président suppléant : Christian Herbert

3 membres titulaires : Roland Oger, Guillaume Belair et Jean-Jacques Lissillour

3 membres suppléants : Mickaël Baudouin, Sébastien Coignard et Stéphane Foucher.

CCAS

Le Maire, Président du CCAS

4 membres du conseil : Jean-Jacques Lissillour, Sonia Fourmond, Jean-François Garreau et Cécile David

- 4 membres hors conseil

Un(e) représentant les « personnes âgées » : Lucienne Lesourd

Un(e) représentant les « personnes en situation de handicap » : Madeleine Lemaître

Un(e) représentant les structures ou associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion : Yvonne Carcenac

Un(e) représentant les « familles » (UDAF) : nouvelle proposition : Michèle Lavoué.

Fleurissement

Roland Oger, Lucienne Lesourd, Sophie Cherreau, Jean-Jacques Lissillour et solliciter Maryline Dassé, Adèle Vannier et Patricia Destainville.

Elections

Le Maire représentant de droit

Un représentant nommé par le Tribunal administratif : Madeleine Lemaître

Un délégué du préfet : Julien Bouvet

Nuisibles

Michel Joly et Aurélien Rouillère continueront d'assurer la destruction des nuisibles, (renards, ragondins, fouines etc...)

Fêtes commémoratives du centenaire de la grande guerre 14-18.

Isabelle Mauvieux, Lucienne Lesourd, Jean-Jacques Lissillour, Sébastien Coignard et Roland Oger,

Commission des impôts directs

Ce sont les services fiscaux qui nomment les 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants à partir d'une liste de 24 noms présentée par le maire :

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Communauté de Communes (de droit)

1 délégué titulaire, le maire

1 délégué suppléant, Christian Herbert, 1^{er} adjoint.

SIAEP Syndicat d'eau potable de Cossé en Champagne

2 titulaires : Roland Oger - Mickaël Baudouin

2 suppléants : Stéphane Foucher - Jean-Jacques Lissillour

SDEGM (Syndicat d'Électr. Départemental)

2 titulaires : M-Claude Morand - Christian Herbert

2 suppléants : Roland Oger - Sébastien Coignard

Syndicat de rivières Erve et Treulon

2 titulaires : Guillaume Belair - J-Jacques Lissillour

1 suppléant : Mickaël Baudouin

Centre de Loisirs à Ballée

2 titulaires : Sonia Fourmond et Stéphane Foucher

2 suppléants : Sébastien Coignard et Mickaël Baudouin

Les référents

Banque Alimentaire : Roland Oger, Christian Herbert, Lucienne Lesourd, Yvonne Carcenac

CNAS : 1 délégué : le maire

Référent AGEMA : Roland Oger

Référent Sécurité Routière : Christian Herbert

Référent Défense : Christian Herbert

Référents chemins de randonnées : Cécile David et Jean-François Garreau

Alerte automatisée : 3 interlocuteurs : le maire et les adjoints

Salle des fêtes : Référents pour les états des lieux : Roland Oger et Christian Herbert. Puis Jean-Jacques Lissillour et Jean-François Garreau à titre ponctuel

Pêle-Mêle

Les Anciens Combattants – A.F.N Cossé-Bannes-Epineux.

Commémoration du 8 mai 1945

Les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 se dérouleront selon le programme suivant :

Jeudi 8 mai 2014

- A Cossé en Champagne, rassemblement à 10h45 devant le monument aux morts (dépôt de gerbe, minute de silence)

- A Ballée rassemblement à 11h15 devant la mairie, départ du défilé vers le monument aux morts à 11h30.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes de Ballée.

Journée champêtre de l'association AC-AFN

Le 31 mai 2014, l'AC-AFN organise son traditionnel repas champêtre à partir de 12h00 à la salle des fêtes de Cossé-en-Champagne.

La restauration sera assurée par un traiteur. La participation de chacun est fixée à 16 €.

Venez nombreux pour participer à cette sympathique et conviviale journée de détente entre membres de l'association et amis.

Réservations auprès de Claude Baguelin - 7 rue de la Charnie à Bannes (0243905338).

Christian Herbert

Vice-président AC-AFN Cossé-en-Champagne

Le printemps est là, pensons à l'embellissement de notre village, rouge, blanc, jaune sont les couleurs choisies pour nos fleurs cette année. Nous planterons à la mi-mai et faisons appel aux bonnes volontés, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus, merci. à tous.

L'équipe du fleurissement

Le Club des Aînés Joies et Loisirs remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite du concours de belote organisé les 11-12-13 avril ainsi que les nombreux participants. Nous avons eu 332 inscriptions à ce concours

Les aînés du club se réuniront autour d'un buffet campagnard jeudi 5 juin à 12 heures à la salle des aînés.

Les membres du Club

L'Association de pêche du plan d'eau vous informe du nouveau bureau :

Président	Michel Binet
Secrétaire :	Denis Leblanc
Secrétaire adjoint :	Gilles Cartier
Trésorier :	Stéphane Foucher
Trésorier adjoint :	Paul Pousset
Membres actifs :	Alexandra Séli et Christophe Castillan

La pêche est ouverte depuis le 1er mars jusqu'au 1er novembre 2014. La vente des cartes se fait au commerce multiservices chez Denis. Des contrôleurs passent deux fois par jour au plan d'eau.

Un premier lâcher de truites a eu lieu début mars, nous remercions tous les pêcheurs présents.

La prochaine manifestation se déroulera le 6 juin 2014 pour la « Fête de la pêche » organisée pour les enfants.

Les membres du bureau

Mot de l'Association des Parents d'Elèves

Dimanche 25 mai, l'APE organise un **super loto** animé par Manu. Les bénéfices réalisés serviront à financer la classe découverte de 3 jours en Normandie pour le cycle 3. Les élèves découvriront les activités du bord du mer puis les plages du Débarquement, en rappel avec les manifestations de la commémoration du passage à Cossé de la Division du Général Leclerc de septembre dernier. Pour les cycles 1 et 2, deux sorties pédagogiques d'une journée seront également financées. Nous avons besoin de votre soutien et espérons votre participation à ce loto. Ce sera à la **salle des fêtes**, ouverture des portes: **12h00, début des jeux: 14h00**. buvette et restauration rapide sur place.

Le bureau de l'APE

Mot du Club "Gym à Cossé"

Maryse Ferrant, notre animatrice zumba et gym s'est blessée en février, c'est pourquoi nous avons été quelques semaines privés de sport. Les cours sont rattrapés les mercredis 30 avril, 7 mai et 2 juillet. Puis tout le reste du mois de mai, les cours dureront un 1/4 d'heure de plus.

Le 2 juillet sera ouvert à tous. Si vous souhaitez découvrir cette activité (possible à partir de 14 ans), et pourquoi pas vous inscrire pour la saison 2014-2015, Rejoignez-nous.

Le bureau de l'association "Gym à Cossé"

Démographiquement parlant

Tous nos vœux de bonheur à
Armand Morin, né le 19 janvier, fils de Arnaud
Morin et Lucie Vannier, domiciliés à « La
Bouverie »
Et
Clément Goulhot, né le 27 janvier, fils de Eric et
Ingrid Goulhot, domiciliés à « La Touche ».
et félicitations aux heureux parents.

Prenez note

La **mairie sera fermée** les 9 et 19-20 et 30 mai
2014. En cas d'urgence, vous pourrez contacter,
Madame Marie-Claude MORAND, Maire, au 02 43
90 59 31 ou au 06 85 62 65 08.

L'agence postale sera fermée pour congés du
lundi 5 mai au samedi 10 mai inclus.
Nous vous remercions de votre compréhension

Les bénévoles chargés d'animer **l'activité
jardinage dans le cadre de la réforme des
rythmes scolaires ont besoin d'outils de
jardin**. Si vous avez des râteaux, pelles, bêches,
brouettes, faucilles, binettes, sarclettes, arrosoirs,
grandes bassines, etc... dont vous ne vous
servez plus, **n'hésitez pas à nous les apporter à
la mairie, ils leur seront très utiles.**

**Au 1er janvier 2014, la durée de validité de la
carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans**
pour les personnes majeures, selon un décret du
ministère de l'Intérieur du 18 décembre 2013.
Cet allongement de la durée de validité
s'applique aux cartes nationales d'identité
délivrées à partir du 1er janvier 2014.
Les cartes d'identité délivrées depuis le 2
janvier 2004 à des personnes majeures seront
elles aussi prolongées de 5 ans. Dans ce dernier
cas, la prolongation sera automatique et ne
nécessitera aucune démarche.
Les personnes mineures ne sont pas concernées,
leur carte nationale d'identité restent valable
pour une durée de 10 ans.
Dans son communiqué, le ministère recommande
également « aux personnes souhaitant se rendre à
l'étranger avec une carte nationale d'identité de
se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr,
à la rubrique conseils aux voyageurs.

Respect de l'environnement

Grâce à un partenariat entre les distributeurs de
l'agrofourriture (coopératives et négociants),
ADIVALOR, et la Chambre d'agriculture, une
nouvelle **collecte des déchets de l'activité
agricole se déroulera du 19 au 23 mai 2014**.
Ce sera **chez AGRIAL à Cossé en
Champagne** pour notre secteur. Elle concerne
plusieurs types de déchets, dont les **emballages
vides de produits phytosanitaires (EVPP) à
usage professionnel**.

Le site Internet de Cossé en Champagne est
en cours de réalisation, vous pouvez d'ores et
déjà le visiter en allant sur
www.cosseenchampagne.mairie53.fr.

Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

A la suite des élections municipales, Bernard
Boizard, Maire de Saint-Denis-du-Maine a été
élu Président de la Communauté de
Communes.

Dates à retenir

Samedi 31 mai : Repas organisé par les AFN

Dimanche 25 mai : Elections européennes

Jeudi 5 juin : Buffet campagnard des Aînés

Vendredi 6 juin : Fête de la pêche

Dimanche 15 juin : randonnée pédestre
équestre et VTT